



FÉDÉRATION  
FRIBOURGEOISE  
DES CHORALES  
FREIBURGER  
CHORVEREINIGUNG

**Procès-verbal de la 15<sup>ème</sup> Assemblée générale  
samedi 9 février 2019 à 9h00 au Foyer de la halle triple de Châtel-St-Denis**

Présidence : Philippe Savoy

Comité : Hervé Bourrier, Manu Broillet, Hubert Carrel, Jocelyne Crausaz, Manuela Dorthe,  
François Menétrey, Nicole Schorderet (caissière) et René Wirz

+ Janine Di Nicola et Blaise Gavillet (seront élus officiellement au point 11)

Délégués : 98 délégations présentes

Excusés : selon liste Annexe 1

Procès-verbal : Carole Clément Traduction allemande : Marguerite Chappuis

## **1. Salutations et adoption du procès-verbal de l'assemblée du 10 février 2018**

Le Président salue chaleureusement l'assemblée et plus spécialement : M. Jean-Pierre Siggen, Président du Gouvernement, M. Roland Mesot, Président du Grand Conseil, M. François Genoud, Préfet de la Veveyse, M. Damien Colliard, Syndic de Châtel-St-Denis, M. Bruno Boschung, Président du CO de Tutticanti 2022, Mme Gabrielle Bourguet, MM. Simon Bishof et Yvan Hunziker, Députés, M. Claude-André Mani, Président USC, M. Christian Clément, Président d'honneur FFC, Mme Ghislaine Girard et M. Raphaël Dévaud, représentants de la SCMF, M. Steeve Helbling, représentant de la BCF ainsi que tous les invités et représentants de la presse.

Il ouvre cette 15<sup>ème</sup> assemblée en rappelant que LA VOIX est un instrument magique qui nous rassemble aujourd'hui. Qu'elle soit utilisée pour convaincre, transmettre des idées ou nous rapprocher lorsque nous jouons d'un instrument de musique, la voix transmet des émotions, se fait parfois prière et se met toujours au service de l'harmonie. Aujourd'hui donc : donnons de la voix !

Il informe que la Chorale de Châtel-St-Denis, qui a mis en place la salle, fera une prestation juste avant la pause. Il cède ensuite la parole à M. Damien Colliard, Syndic de Châtel-St-Denis. Ce dernier présente sa commune non sans faire un parallèle entre les chœurs qui sont constitués de voix alors que lui a besoin de voix pour être élu !

Après ce discours, le Président le remercie infiniment pour sa présentation et pour l'accueil en Veveyse. Il nomme 3 scrutateurs : Jacqueline Bourqui, Claudine Sautaux et Michel Rossier. Ces 3 personnes acceptent leur mission du jour.

Comme les années passées, le PV a été mis à disposition sur le site internet. Il ne sera pas lu. Le PV de l'assemblée 2018 est accepté par acclamation par l'assemblée avec remerciements à son auteur et à Marguerite Chappuis pour la traduction allemande.

A la demande du Président, l'assemblée se lève et entonne « Nouthra Dona die Maortze » sous la direction de Pascal Mayer pour honorer la mémoire des défunts de la grande famille du chant.

L'ordre du jour ne faisant appel à aucune remarque, l'assemblée peut valablement délibérer.

## 2. Rapport d'activité du comité

Le Président explique que le comité a travaillé sur quatre lignes de vision, c'est-à-dire :

1° **Mise en lumière de la tradition chorale** : via MUSICA INTERNATIONAL à Strasbourg. Grâce à l'adhésion de la FFC à Musica International, la tradition chorale pourra être mise en valeur au niveau international. Une session de Musica International sera d'ailleurs prochainement organisée à Fribourg. Ainsi, tous les compositeurs fribourgeois pourront intégrer leur catalogue d'œuvres à cette formidable base de données internationale. Les informations techniques ont été signalées dans le dernier Crescendo.

### 2° Formation en réseau :

- a) au Conservatoire avec le CH I dispensée par Jean-Claude Fasel où une vingtaine d'étudiants sont inscrits ;
- b) au niveau suisse avec le CHII où la FFC est en étroits contacts avec les responsables de cette formation;
- c) par l'Ecole. La formation à la musique en général ainsi qu'au chant en particulier au sein de l'école préoccupe beaucoup la FFC. Avec la Société Cantonale des Musiques Fribourgeoises (SCMF) par l'intermédiaire de son président Xavier Koenig, la FFC a écrit au Conseiller d'Etat Jean-Pierre Siggen afin de lui proposer de réfléchir ensemble aux solutions à trouver. Le Président le remercie donc publiquement d'avoir très rapidement répondu à leur sollicitation et de leur ouvrir ses portes pour une discussion dans quelques jours. Il croit pouvoir dire au nom de toute la famille chorale fribourgeoise présente ce matin que l'avenir de notre art inscrit à la liste des traditions vivantes de l'UNESCO passe inévitablement par un renforcement de la formation musicale à l'école publique. Le comité de la FFC s'engage à être un interlocuteur positif et soucieux de mettre en réseaux toutes les forces musicales déjà actives dans le canton.

3° **Réseautage (inter-) national** : via l'USC (Union Suisse des Chorales), l'ASCEJ (Association Suisse des Chœurs d'Enfants et de Jeunes) et MUSICA INTERNATIONAL.

4° **Ambition et proximité** : via le Festival des musiques populaires de Moudon et mise en route de la prochaine fête de la Fédération, Tutticanti 2022, à Wünnewil (plus d'informations sous le point 13).

Si le Président ne cache pas son inquiétude sur la baisse des effectifs, il déclare qu'il convient de se renouveler pour motiver et qu'il faut avoir confiance, être ambitieux et audacieux. Tous les chœurs sont les bienvenus au sein de la FFC. D'ailleurs le chœur professionnel Orlando a demandé son adhésion à la Fédération via l'association ACO, ce qui est une excellente nouvelle.

Il termine son rapport en déclarant que la voix est un instrument magique et rassembleuse et il s'en réjouit !

## 3. Rapport d'activité de la CoMu

Pascal Mayer, co-président de la commission de musique (CoMu) présente le travail de sa commission, composée de 2 co-présidents (Dominique Rossier et lui-même), Manuela Dorthe, Anne Steulet Brown, Louis-Marc Crausaz et Francis Volery. Celle-ci s'est réunie 5 fois en 2018, notamment pour l'évaluation des demandes de subvention. Cette année, la CoMu a dû évaluer 32 demandes sous l'angle musical et en fonction de critères définis. Chaque chœur a reçu une subvention ce qui est une bonne nouvelle.

La nouvelle offre de formation, qui est basée sur 3 axes : cours de pose de voix, cours de solfège et coaching en direction de chœurs CHI et CHII enregistre pour l'instant 2 demandes pour du coaching.

La CoMu se penche également sur l'enregistrement de pièces méconnues. Le but étant de réaliser un enregistrement de 10 pièces injustement oubliées de compositeurs fribourgeois. Projet en cours.

Pascal tient à relever l'excellent travail fourni par son co-président, Dominique Rossier, retenu aujourd'hui par Glânissimo.

Enfin, le comité CoMu a trouvé des renforts (notamment en prévision de Tutticanti 2022). Il s'agit de Maria Mollica du CVDF, Gonzague Monney et Fabien Volery (qui remplace son papa démissionnaire) et Jérôme Kuhn, qui sont applaudis.

Le Président remercie Pascal Mayer pour ce rapport de la CoMu.

#### **4. Rapport d'activités des associations**

La FFC étant une grande famille, la parole est donnée à chaque association pour le compte-rendu de ses activités.

**AFCEJ** : Jocelyne Crausaz explique que l'AFCEJ, qui compte actuellement 37 chœurs, a travaillé sur 3 axes :

1° **aide à la formation** : 50% des cours peuvent être subventionnés jusqu'à concurrence de 720.-/cours.

2° **Concours du 1<sup>er</sup> mai** : 356 participants pour cette édition 2018 avec une finale au Conservatoire qui s'est donnée à guichet fermé.

3° **les camps** :

- le camp des enfants avec 52 enfants de 18 chœurs différents,
- le camp des jeunes : 13 jeunes femmes y ont participé, les jeunes hommes sont également les bienvenus !

Jocelyne rappelle à tous les chœurs d'enfants que l'initiative « Jeunesse & Musique » existe. D'ailleurs, cette année, le camp des enfants de l'AFCEJ a reçu une subvention « Jeunesse & Musique » parce que le directeur engagé était agréé « Jeunesse & Musique ».

Pour terminer, Jocelyne insiste sur le fait que les chœurs ne doivent pas hésiter à contacter l'AFCEJ en cas de difficultés, pour une aide quelconque, un partage d'expériences ou autres. Il serait dommage qu'un chœur s'éteigne faute de s'être bien renseigné ou fait épauler par l'association dont il dépend.

**GAC** : Hubert Carrel rappelle que le GAC regroupe 13 associations, soit 111 chœurs. Le manque d'effectif est préoccupant, C'est pourquoi, il convient de chérir les nouveaux chanteurs.

Si les rapports avec l'Eglise sont parfois difficiles, le GAC a constitué des groupes de travail pour aller de l'avant. Des assises du chant sacré vont avoir lieu.

Le GAC est optimiste parce qu'il y a eu de belles fêtes de céciliennes. Ces rencontres de tous les chœurs aussi bien profanes que de jeunes ou d'Eglise permettent de changer les habitudes.

**CVDF** : Manuela Dorthe rapporte que son association compte toujours 18 chœurs pour 611 chanteurs, soit 14 chanteurs de moins que l'année d'avant (2017).

Le nouveau comité élu le 26.11.2018 est constitué d'une co-présidence (Marianne Jungo et elle-même), de Doris Edelmann-Wolf comme secrétaire, d'Elisabeth Boschung comme caissière, d'Hermann Mooser, comme resp. médias et de Marianne Pohl-Henzen, aumônier. A la commission de musique, il n'y a actuellement que David Augustin Sansonnens.

La présentation de son association étant compromise par un problème de présentation informatique, chacun pourra lire le rapport complet du CVDF dans le prochain Crescendo.

**ACO** : Emmanuel Broillet, Président ACO rappelle que l'ACO compte 43 chœurs à ce jour puisqu'hélas Méli-Melo en décembre et l'Echo du Moléson en janvier dernier ont dû se résoudre à arrêter leurs activités faute de participants suffisants.

Pour la prochaine folie « FriTube », celle-ci aura lieu le 17 mai prochain, 9 chœurs se sont inscrits. Informations suivront.

**Musica Friburgensis** : François Menétrey rappelle que Musica Friburgensis est toujours à la recherche de toutes les partitions publiées ou non pour un dépôt à la Bibliothèque Cantonale Universitaire (BCU). C'est pourquoi, il fait appel à tous les bibliothécaires des chœurs pour qu'ils n'oublient pas de faire ces dépôts. Et il en va de même pour les enregistrements.

Concernant le fonds Kaelin, tout est en passe d'être répertorié avec le soutien de la LoRo. C'est un travail compliqué et de longue haleine, il y a encore pour environ 2 ans de travail.

Enfin, François rappelle que chacun peut profiter de la plateforme Musica pour aller rechercher des partitions. L'accès se fait sur le site [www.chant.ch](http://www.chant.ch), en haut à gauche, cliquer sur MUSICA, login : Musicanet / Mot de passe : chanter! (sans espace entre chanter et le point d'exclamation).

**USC** : Claude-André Mani, Président USC prend la parole pour présenter son association faîtière. Mais, il commence par féliciter le Président pour sa nomination comme directeur de l'HEMU, site de Fribourg. Il le félicite également pour son engagement exemplaire à la tête de la FFC. Ainsi, il n'est pas étonné du rayonnement du chant fribourgeois bien au-delà du canton.

Par ailleurs, il informe les délégués que la cotisation USC n'augmente pas d'un centime pour cette année 2019 et rappelle que si la FFC soutient un chœur de jeunes, l'USC en fait autant.

Concernant le programme Clubdesk, l'USC offre ce nouveau système à tous les chœurs de la FFC (licence + hébergement). Ce programme permet de tenir à jour une base de données de toutes les adresses. René Wirz est depuis quelque temps en phase de test. Informations suivront.

Quant à la CoMu de l'USC, elle est à la recherche de nouveaux experts. Une nouvelle grille d'évaluation est en cours d'élaboration, elle se fera de nouveau avec des notes.

Le règlement du concours suisse des chorales a été remanié, il sera publié sur le site internet [www.usc-scv.ch](http://www.usc-scv.ch)

Enfin, Claude-André Mani tient à relever l'esprit « bon joueur » de la FFC quant à la décision d'organiser la prochaine fête de chant suisse à Gossau plutôt qu'à Fribourg. Il termine en remerciant tous les acteurs du chant pour leur engagement et leur énergie mis à la cause du chant.

Sous la direction de Dick Perroud, la Chorale de Châtel-St-Denis offre trois pièces de son répertoire pour le plus grand plaisir des délégués et invités.

Après la pause, c'est au tour de M. Jean-Pierre Siggen, Président du Conseil d'Etat d'apporter les salutations du Conseil d'Etat et de féliciter chaleureusement Philippe Savoy pour sa nomination à l'HEMU, site de Fribourg. On ne pourra pas dire qu'il n'y a pas d'HEMulation à Fribourg, ajoute-t-il !

## **5. Comptes 2018 : Présentation**

Le Président rappelle que les comptes ont été mis à disposition sur le site [chant.ch](http://chant.ch) une semaine avant l'assemblée.

La caissière, Nicole Schorderet, présente les comptes 2018, qui sont projetés durant l'assemblée.

## **6. Comptes 2018 : Rapport des vérificateurs**

Les comptes 2018 ont été vérifiés et jugés conformes par Gérard Gachoud et Monika Brülhardt le 28 janvier 2019. Les vérificateurs proposent à l'assemblée de les accepter tels que présentés.

## **7. Comptes 2018 : Approbation**

Les comptes 2018 sont acceptés à l'unanimité avec remerciements à la caissière pour son excellent travail.

## **8. Fixation de la cotisation**

Le comité FFC propose cette année encore le statu quo, soit CHF 2.- par chanteur et CHF 50.- par chœur (les chœurs de l'AFCEJ ne paient que CHF 50.- par chœur). Proposition acceptée à l'unanimité par l'assemblée.

## **9. Budget 2019 : Approbation**

La caissière, Nicole Schorderet, présente le budget 2019, qui est projeté durant l'assemblée. Celui-ci est approuvé à l'unanimité tel que présenté.

## **10. Nomination des vérificateurs des comptes**

Pour l'exercice 2019, Monika Brülhardt reste en place encore une année et un membre de l'AFCEJ sera le/la deuxième vérificateur/trice.

## **11. Comité : renouvellement partiel**

La secrétaire a annoncé en octobre dernier au Président qu'elle mettait un terme à son mandat après cette assemblée. Après d'intenses recherches, le Président a trouvé un remplaçant en la personne de Blaise Gavillet. Celui-ci se présente brièvement à l'assemblée. Le Président explique que Janine Di Nicola a rejoint le comité depuis une année déjà mais que c'est à l'assemblée de confirmer cette nomination.

L'assemblée élit sans surprise Blaise Gavillet comme nouveau secrétaire et Janine Di Nicola comme membre du comité.

La secrétaire est remerciée par le Président et reçoit de sa part + du Président d'honneur de la FFC un diplôme de membre d'honneur et un présent en guise de remerciement pour 10 ans d'activité. Un chant a été préparé par François Menétrey qui est dévoilé en assemblée.

## **12. Projets 2019**

Le Président relate brièvement les projets 2019, à savoir :

- Suivi des assises du chant choral sacré (mené par le GAC) ;
- Suivi des discussions autour de la formation musicale à l'école ;
- Suivi du dossier « Patrimoine » avec Musica Friburgensis et Musica International ;
- Suivi des dossiers de formations spécifiques présentés tout à l'heure par la CoMu ;
- Encouragement aux chœurs encore non membres de la FFC à nous rejoindre (E.V. Orlando a déjà franchi le pas) ;
- Intégration du Clubdesk de l'USC pour la gestion administrative de la FFC ;
- Suivi d'une bonne communication avec les membres ;
- Feuille médias : une feuille-média a été réalisée et est à disposition de tous les chœurs. Ce n'est pas un document exhaustif, mais une marche à suivre sensée aider chaque chœur dans ses démarches avec les médias. Elle sera d'ailleurs publiée sur le site internet ;
- Préciser des critères d'attribution et contrepartie du partenariat BCF-FFC ;
- Poursuivre la planification de notre prochaine fête cantonale.

### **13. Tutticanti 2022**

Bruno Boschung prend la parole en tant que Président du comité d'organisation (CO) de Tutticanti 2022 qui se déroulera à Wünnewil-Flamatt du 26 au 29 mai 2022. Il commence par féliciter Philippe Savoy pour sa nomination à l'HEMU, site de Fribourg. Ensuite, il se déclare enchanté de présider le CO de cette fête qui a déjà commencé son travail.

Il ajoute que le lieu dispose d'une bonne infrastructure, sortie d'autoroute et bon réseau de transports publics et la population locale a une culture d'accueil déjà éprouvée avec d'autres fêtes (notamment de tir). C'est pourquoi, une séance capitale, sous forme de table-ronde, sera organisée le 4 mai prochain à Wünnewil avec tous les acteurs concernés. A noter dans vos agendas !

### **14. Assemblée générale 2020**

L'assemblée 2020 se tiendra dans le district du Lac le samedi 8 février 2020. Elle se déroulera au cycle d'orientation de Morat et Mme Antoinette Gumy, Présidente de la Caecilia, se réjouit de pouvoir accueillir cette assemblée dans le chef-lieu du district du Lac. Elle se mettra en contact avec le secrétaire pour les détails d'organisation.

### **15. Divers**

Le Président évoque l'orchestre de chambre fribourgeois avec le lequel il conviendrait de trouver des synergies autant que possible.

Il rappelle également le Festival des musiques populaires de Moudon se déroulera les 8 et 9 juin prochain, les inscriptions sont possibles jusqu'au 17 février 2019.

Yves Piller prend brièvement la parole pour l'organisation des prochains 20 Heures de Romont en 2020, où il y a un projet de collaboration entre instrumentistes et choristes avec délai d'inscription au 30 octobre 2019. La SCMF et la FFC encouragent d'ailleurs leurs membres à y participer.

Pascal Mayer prend brièvement la parole pour remercier Philippe de son engagement pour le chant fribourgeois ainsi que le féliciter au nom de tout le comité pour sa nomination à l'HEMU, site de Fribourg.

Pour conclure, le Président tient à remercier tous ses collègues du comité, de la CoMu, les webmasters et l'aide à la traduction ainsi que l'ensemble des associations pour l'excellente collaboration et leur engagement tout au long de l'année. Il remercie également chaleureusement Anne-Marie Pilloud et l'ensemble de la Chorale de Châtel-St-Denis pour leur accueil. Il propose qu'après le chant final ceux qui le veulent peuvent prolonger les discussions lors de l'apéritif, conjointement offert par la commune de Châtel-St-Denis et la FFC.

Toute l'assemblée chante « Soir d'Octobre » sous la direction de Pascal Mayer.

Fin de l'assemblée à 11h40.

La secrétaire de l'Assemblée :

Le président de l'Assemblée :

Carole Clément

Philippe Savoy

Arconciel, le 17 février 2019/cc

## **Annexe 1 : Liste des excusés**

### **Invités et membre du comité et CoMu de la FFC :**

- Mgr Charles Morerod
- Giancarlo Gerosa
- Norbert Ritz
- Jean-Marcel Juriens
- Pierrot Ménétrey
- Gonzague Monney
- Dominique Rossier
- Thierry Dagon
- Marie-Josèphe Yerly
- Albert Curty

### **Députés et membres du chœur du GC :**

- Michel Chevalley
- Reto Schmid
- Giovanni Garghentini
- Solange Berset
- Suzanne Schwander

### **Choeurs :**

- Cäcilienverband Giffers-Tentlingen
- Chœur Mixte St-Etienne de Belfaux
- Cäcilienchors Tafers
- Chœur de Givisiez/Granges-Paccot
- Chœur de Montagny
- Amitié de Mézières-Berlens
- Singschule Sense
- Persévérance du Crêt
- CantaSense
- Gemischerchor St.Antoni
- Cäcilienchor Düdingen
- Chœur des Guelins
- Chanson de Thusy
- La Chanson de Corserey
- Vocalise de Villars-sur-Glâne
- Chœur Horizon de Rue
- Mini chœur et Petit Chœur d'Hauterive
- Echo de la Berra de Cerniat
- Chœur mixte de Fétigny-Ménières
- Chœur d'enfants les Pic'Notes
- Chœur de la Tour-de-Trême
- Cäcilienchor Rechthalten
- Cantilène de Dompierre-Russy
- Chœur mixte de Cugy-Vesin
- Association des Céciliennes de la vallée de la Broye
- Lè Tsêrziniolè de Treyvaux
- Chœur d'enfants les Zéphyr
- Chœur mixte d'Estavayer-le-Gibloux
- Espérance de Vuadens
- Les Mi-la-mi